

Mention d'information
RGPD

Transmission d'informations relatives aux entreprises agricoles à la Fédération Nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (FNSafer)

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement de données à caractère personnel, dont la finalité est le transfert des informations parcellaires et des informations relatives aux Non-Salariés Agricoles nécessaires à l'accomplissement des missions de la Fédération Nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, dans le respect du secret professionnel.

Le traitement a pour objectifs de :

- Favoriser l'installation d'agriculteurs et faciliter l'accès au foncier
- Consolider les exploitations agricoles et le renouvellement des générations agricoles
- La gestion individualisée de la relation avec les assurés sociaux agricoles par courrier postal ou électronique, par messages téléphoniques, par accueil téléphonique ou physique et par téléservices
- L'acquisition, le contrôle, le traitement et l'enregistrement des informations utiles à la collecte des cotisations salariales et patronales des exploitants et des entreprises agricoles
- La production de statistiques relative à de la mise en œuvre du recouvrement des cotisations sociales agricoles à partir des données préalablement anonymisées

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la Mutualité Sociale Agricole.

Les catégories d'informations traitées sont les suivantes :

- Les données d'identification
- Les données relatives à la vie professionnelle

La Mutualité Sociale Agricole est amenée à collecter vos données personnelles indirectement (à partir des bases de données de votre caisse). Les informations du traitement sont conservées par la caisse centrale de mutualité sociale agricole pendant 1 mois à partir de la date de production du fichier d'envoi.

L'accès à l'ensemble des informations est réservé à la Fédération Nationale des sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (FNSafer)

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données qui vous concernent, ainsi que d'un droit à leur limitation et d'opposition. Compte tenu du motif d'intérêt public que revêt ce traitement, le droit à la portabilité ne s'applique pas. Les droits s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la caisse centrale de Mutualité Sociale Agricole ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07